

DEPARTEMENT DU NORD

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune de
LEZENNES**

**Arrondissement
de LILLE**

L'an deux mille vingt-cinq, le premier Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Objet : Demande de Subvention CAF – Investissement Fonds
Locaux**

**Date de convocation :
Le 28 mars 2025**

Présents :

Didier DUFOUR – Frédérique DESCAMPS – Fabien DECOURSELLE – Lucienne LAVOISIER – Jean SAGETTE – Sylvie BLONDEL – Marie-France LAIGNEZ – Christiane WALAS – Carole PETIT – Rizlène HENNACH – Sandrine DEPLECHIN – Cathy DONDEYNE – Franck LACMANS – Ludovic CHRETIEN – Farid FARAJI – Marie-Laure LECHAT – Michael DESEURE – Cyril MIRABAUD – Alexis DUCHESNE

**Nombre de Conseillers
en exercice : 23**

Absents excusés :

Henri MOREL donne pouvoir à Alexis DUCHESNE
Marc GODEFROY donne pouvoir à Didier DUFOUR
Véronique PAUWELS donne pouvoir à Marie-Laure LECHAT
Pierre BRUERE donne pouvoir à Rizlène HENNACH

**Nombre de Conseillers
Présents : 19**

Absents :

**Nombre de Conseillers
Votants : 23**

**Pour : 23
Contre : 00
Abstention : 00**

Secrétaire de séance : Sandrine DEPLECHIN

M. Fabien Decourselle, Adjoint au Maire délégué à la Petite Enfance, Enfance, la jeunesse et la prévention expose au Conseil que la collectivité souhaite acheter du mobilier pour le centre éducatif primaire pour aménager un coin lecture dédié ou pour les regroupements des enfants de primaire et de maternel ainsi que des chaises suffisamment en nombre pour que les enfants puissent être tous ensemble durant les temps de goûters sur les temps périscolaires et extra scolaires.

Le montant évalué des dépenses est estimé à 3 216,80 € TTC, finançable à 60% par la CAF au titre de l'aide à l'investissement sur fonds locaux, soit à hauteur de 1930,08 € M. Decourselle, propose en conséquence d'autoriser M. le Maire à solliciter l'aide de la CAF au titre de cette aide et à signer tout document relatif à cette demande.
Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de M. Decourselle,

- Valide le projet d'investissement mobilier à destination des structures communales péri et extra scolaires
- Autorise le Maire à solliciter la CAF au titre l'aide à l'investissement sur fonds locaux au soutien financier de cette action
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette demande de subvention

Les crédits afférents sont inscrits au Budget Primitif 2025.

-----Adoptée à l'unanimité des votants -----

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

 Le Maire,
Didier DUFOUR

Date d'envoi en Préfecture du Nord : 03 AVR. 2025

Date de réception en Préfecture du Nord :

Date de publication : 03 AVR. 2025